

Économisez l'eau chez vous

Équipez votre logement en matériel hydro-économe et en cuve de récupération d'eau de pluie, avec l'aide financière de l'EPTB Gardons !

L'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons s'investit depuis plusieurs années sur le thème des économies d'eau, en accompagnant des communes et campings volontaires du bassin versant des Gardons. En 2026, cette démarche se poursuit avec un nouvel accompagnement destiné aux habitants, afin de les aider à réduire leur consommation d'eau.

En janvier 2026, l'EPTB Gardons a initié la 1ère phase du projet, consistant à étudier les économies d'eau possibles chez les particuliers, sur la base de foyers témoins.

La 2ème phase du projet débute le 18 mai 2026, elle permettra aux particuliers de bénéficier d'une aide financière pour acquérir des équipements hydro-économiques et des cuves de récupération d'eau de pluie.



Cuve de récupération d'eau de pluie

Une aide financière jusqu'à 130 € par foyer !

Sont éligibles tous les foyers dont le logement est situé sur le bassin versant des Gardons (et dont la commune est adhérente à l'EPTB Gardons).

Si toutes les conditions décrites dans le règlement d'attribution sont respectées, vous serez remboursés une fois vos achats réalisés, sous la forme d'un virement bancaire à hauteur de :

- 80 % du coût d'acquisition (€ TTC) pour les « équipements hydro-économiques » avec un plafond de 50 € par foyer (montant

maximum attribué pour ce type d'équipement)

- 50 % du coût d'acquisition (€ TTC) pour les « récupérateurs d'eau de pluie » avec un plafond de 80 € par foyer (montant maximum attribué pour ce type d'équipement).

Le budget du projet étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée. L'opération se déroulera en plusieurs tranches. Si une tranche est complète (que le nombre maximum de dossiers est atteint), les dossiers suivants seront automatiquement reportés sur la tranche suivante, jusqu'à épuisement total du budget.

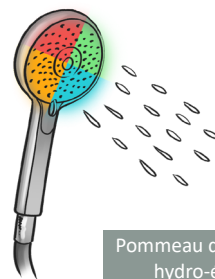
Quelle est la démarche pour obtenir cette aide financière ?

Pour participer à cette opération, rien de plus simple ! Après avoir vérifié que votre foyer se trouve bien sur le périmètre de l'opération, **achetez des équipements éligibles à l'aide (voir règlement d'attribution) dans un magasin implanté sur les départements du Gard et/ou de la Lozère.**

Transmettez ensuite votre dossier à l'EPTB Gardons (démarche en ligne ou au format papier). Si votre dossier est validé, l'aide financière vous sera versée dans un délai de deux mois après validation du dossier.

L'ensemble de la procédure de participation ainsi que le règlement d'attribution et la carte dynamique (pour déterminer si vous êtes bien dans le périmètre du dispositif) sont disponibles sur le site web de l'EPTB : www.les-gardons.fr.

Quels sont les équipements éligibles à l'aide ?



Pommeau de douche hydro-économiques

L'aide à l'achat concerne tout type de cuves de récupération d'eau de pluie à usage extérieur, ainsi que les équipements hydro-économiques listés ci-dessous :

- **Équipement de la douche :** pommeaux de douches hydro-économiques ou régulateurs de débit de douche
- **Équipement des toilettes :** Chasse d'eau 3L / 6L ou sac WC ou plaquettes WC
- **Équipements des robinets :** mousseurs réducteurs de débit.

Pour plus d'informations :



Rendez-vous sur le site web de l'EPTB Gardons :

<https://www.les-gardons.fr/projet-economies-deau-chez-les-particuliers>



Contactez la chargée de mission économie d'eau de l'EPTB Gardons, Léna RENEVOT, au 04 66 21 73 77 ou à contact@les-gardons.fr

Cette opération est portée et financée par l'EPTB Gardons.